



## Sable Normalisé CEN EN 196-9

### Mesure de la chaleur d'hydratation des ciments par calorimétrie semi-adiabatique

#### UTILISATION

Le sable est utilisé pour la mesure de la chaleur d'hydratation des ciments par calorimétrie semi-adiabatique selon la méthode « Langavant ».

La méthode semi-adiabatique consiste à introduire du mortier dans un calorimètre afin de déterminer la quantité de chaleur dégagée.

Les proportions du mortier sont :

|                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| Sable Normalisé | <b>1080 g</b> (+/-1g)  |
| Ciment          | <b>360g</b> (+/-1g)    |
| Eau             | <b>180g</b> (+/- 0.5g) |
| Rapport E/C     | 0,5                    |

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

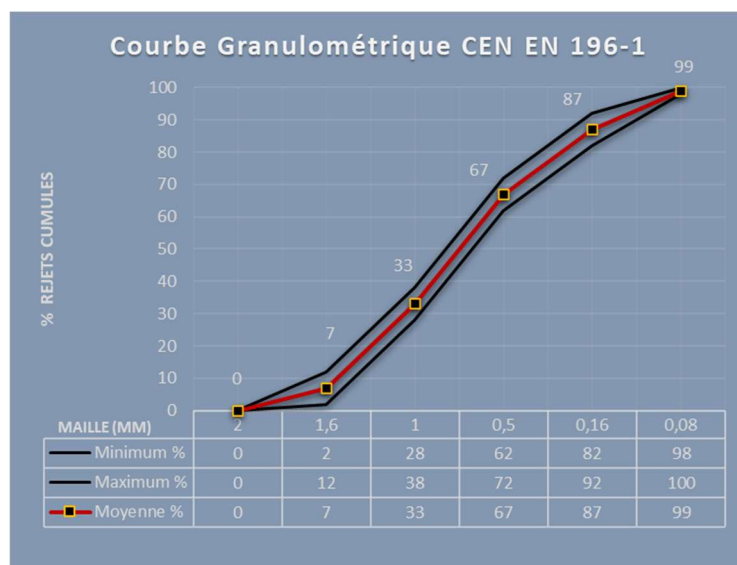
Le sable normalisé CEN (sable normalisé ISO) est un sable naturel et siliceux (silice > 98%)

Les grains sont de forme arrondie. Il est lavé, séché, criblé et préparé dans un atelier moderne offrant toutes garanties de qualité et de régularité.

Le sable est conditionné en sachets contenant chacun  $1\ 080 \pm 1$  g.

#### CONTROLES

La composition granulométrique déterminée par tamisage est conforme aux exigences des normes EN 196-1 (§ 5) et ISO 679 : 2009 (§ 5).



Les autres contrôles sont : masse des sachets, mesures du taux d'humidité et contrôles de résistance mécanique, selon les exigences des normes EN 196-1 (§ 11) et ISO 679 : 2009 (§ 11).

Afin d'offrir un maximum de régularité et neutralité du sable dans les mortiers, la SNL réalise d'autres test réguliers tel qu'absence de chlore, de polluant de type argileux (méthode au bleu) et taux d'absorption.

### **CONFORMITE du sable SNL**

La conformité à la norme est contrôlée par le L.E.M.V.P. (Laboratoire d'Essais des Matériaux de la Ville de Paris), 15 rue Jean Baptiste Berlier 75013 PARIS.

Le certificat de conformité à la norme Européenne est délivré par l'AFNOR (Association Française de Normalisation), 11 Rue Francis de Pressensé – 93571 La Plaine Saint Denis Cedex.

### **CONDITIONNEMENT**

Les livraisons se font à l'unité, carton de 20 sachets de 1080g pesant 21.6 kg. Nos palettes comportent de 2 à 54 cartons, protégés par une housse en polyéthylène (transport routier et maritime) avec un carton renforcé (transport maritime). Les palettes export sont traitées NIMP15.

Pour des raisons d'optimisation, facilité de transport et de robustesse de la palette nous vous conseillons de choisir la palette régulière de 45 cartons.